

LES CÉRÉMONIES DU 8 MAI DANS LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT

07/05/2024

La commémoration du 79^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 donnera lieu, demain mercredi, dans les différentes communes de l'arrondissement, à des cérémonies et à des dépôts de gerbes, auxquels pourront s'associer les élus, les anciens combattants et les enfants des écoles, ainsi que la population.

AUDES. Rassemblement à 10 h 45 devant la mairie. Cérémonie à 11 heures au monument aux morts. Recueillement à la stèle de Magnette. Vin d'honneur à l'auberge de Magnette.

BEAUNE-D'ALLIER. Rassemblement à 11 heures vers la mairie pour le défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts. Vin d'honneur servi à tous à l'issue de la cérémonie à la salle René-Gozut.

BIZENEUILLE. Rassemblement à 11 h 15, dans la cour de l'école, suivi de la cérémonie à 11 h 30 au monument aux morts.

CÉRILLY. Rassemblement à 10 h 45 devant la mairie. Vin d'honneur à la salle des fêtes.

COLOMBIER. Rassemblement à 11 heures devant la mairie.

COMMENTRY. Rendez-vous à 9 h 30, place du 14 juillet et 10 heures pour le départ du défilé, avec le concours de l'Harmonie Commentryenne, des élèves, collégiens et lycéens de Commentry, des porte-drapeaux, du conseil municipal, des autorités civiles et militaires, des associations, des sapeurs-pompiers de Commentry, des associations d'anciens combattants et résistants. Un verre de l'amitié sera offert par la municipalité au théâtre Alphonse-Thivrier.



COURCAIS. Rassemblement à 10 h 45 devant la mairie. Cérémonie à 11 heures à la stèle du souvenir avec dépôt de gerbes.

DENEUILLE-LES-MINES. Rassemblement à 9 h 45, devant la mairie. Cérémonie à 10 heures, au monument aux morts. Vin d'honneur.

DÉSERTINES. Rassemblement à 11 heures devant la mairie.

DURDAT-LAREQUILLE. Rassemblement à 11 heures devant la mairie.

ESTIVAREILLES. Rassemblement à 10 h 45 à la mairie. Cérémonie à 11 heures à la stèle du souvenir avec dépôt de gerbes.

GIVARLAIS. Rassemblement à 10 h 30, devant la mairie. Vin d'honneur.

HURIEL. Rassemblement à 9 h 30, place de la Toque. Cérémonie à 9 h 45 au monument aux morts. Vin d'honneur place de la Toque.

HYDS. Rassemblement à 11 heures devant la mairie.

LA CELLE. Rassemblement, à 10 h 15, devant le monument aux morts. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie.

LA CHAPELAUDE. Rendez-vous à 10 h 45 au monument aux morts.

LA PETITE MARCHE. Cérémonie à 11 heures, place de l'église.

LOURDOUX-DE-BEAUNE. Départ du défilé à 11 heures devant la mairie. Verre de l'amitié.

LOUROUX-HODEMENT. Rassemblement à 11 h 30, place de l'église. Vin d'honneur.

MAILLET. Rassemblement à 10 h 45, devant la mairie. Vin d'honneur.

MAZIRAT. Cérémonie à 11 heures devant le monument aux morts.

MONTMARIAULT. Rassemblement à 11 heures vers le marché couvert pour le défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts.

PRÉMILHAT. Rassemblement à 10 heures au cimetière.

REUGNY. Rendez-vous au monument aux morts à 10 h 45.

RONNET. Rendez-vous devant la mairie, à 10 h 45.

SAINT-ANGEL. Rassemblement sur la place de la Mairie à 11 heures, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts. Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité.

SAINT-DÉSIRÉ. Rendez-vous à 11 heures, devant la mairie.

SAINT-FARGEOL. Rendez-vous à 11 heures aux monuments aux morts, suivi d'un dépôt de gerbe. Verre de l'amitié à la salle des fêtes.

SAINT-MARCEL-EN-MURAT. Rassemblement à 11 heures, devant la mairie. Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturera cette cérémonie.

SAINT-MARCEL-EN-MARCIILLAT. Rendez-vous, à 11 heures, devant le monument aux morts. Le verre de l'amitié sera servi à la maison du souvenir, à l'issue de la cérémonie.

SAINT-PALAIS. Rassemblement à 10 h 45 à la mairie. Cérémonie à 11 heures au monument aux morts.

SAINT-PIEST-EN-MURAT. Rassemblement à 11 heures devant la mairie pour le défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie à la salle polyvalente.

SAINT-SAUVER. Départ de la mairie à 11 heures pour le monument aux morts, puis verre de l'amitié offert à la salle des conseils de la mairie.

SAINTE-THÉRENCE. Rendez-vous à 11 h 30 au monument aux morts. La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié.

SAZERET. Rassemblement à 11 heures devant la mairie suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts. Un vin d'honneur servi à la mairie clôturera la cérémonie.

TEILLET-ARGENTY. Cérémonie à 11 heures, au monument aux morts. Verre de l'amitié.

TERJAT. Rendez-vous à 11 heures devant le monument aux morts. Un vin d'honneur suivra cette cérémonie.

TREIGNAT. Cérémonie à 11 heures au monument aux morts.

VALLON-EN-SULLY. Rassemblement, à 10 h 30, devant la mairie.

VENAS. Rassemblement à la mairie à 11 heures. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

VIPLAIX. Rendez-vous à 10 h 30, au monument aux morts. Avec la participation d'une délégation des sapeurs-pompiers d'Huriel.

Montlu